

**STATIONNER  
DANS MA VILLE**

**ÇA DEVIENT + FACILE**



[ville-figeac.fr](http://ville-figeac.fr)



**GUIDE DE STATIONNEMENT - JUILLET 2025**

Les 30 premières minutes sont gratuites



Parkings gratuits limités à 15 minutes



Horodateurs



Parkings payants limités à 2h



Parkings payants limités à 4h



# TARIFICATION

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h \*

| Zone orange           |         |
|-----------------------|---------|
| 30 min                | Gratuit |
| 1h                    | 0.50€   |
| 1h30                  | 1.00€   |
| 2h                    | 1.50€   |
| 3h                    | 3.00€   |
| 4h<br>(Durée maximum) | 4.00€   |
| au-delà de 4h         | 25.00€  |

Samedi de 14h à 18h \*

| Zone orange           |         |
|-----------------------|---------|
| 2h                    | Gratuit |
| 1h                    | 0.50€   |
| 1h30                  | 1.00€   |
| 2h                    | 1.50€   |
| 3h                    | 3.00€   |
| 4h<br>(Durée maximum) | 4.00€   |
| au-delà de 4h         | 25.00€  |

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h \*

| Zone rouge            |         |
|-----------------------|---------|
| 30 min                | Gratuit |
| 1h                    | 1.00€   |
| 1h30                  | 1.50€   |
| 2h<br>(Durée maximum) | 2.50€   |
| au-delà de 2h         | 25.00€  |

Samedi de 14h à 18h \*

| Zone rouge            |         |
|-----------------------|---------|
| 1h                    | Gratuit |
| 1h                    | 1.00€   |
| 1h30                  | 1.50€   |
| 2h<br>(Durée maximum) | 2.50€   |
| au-delà de 2h         | 25.00€  |

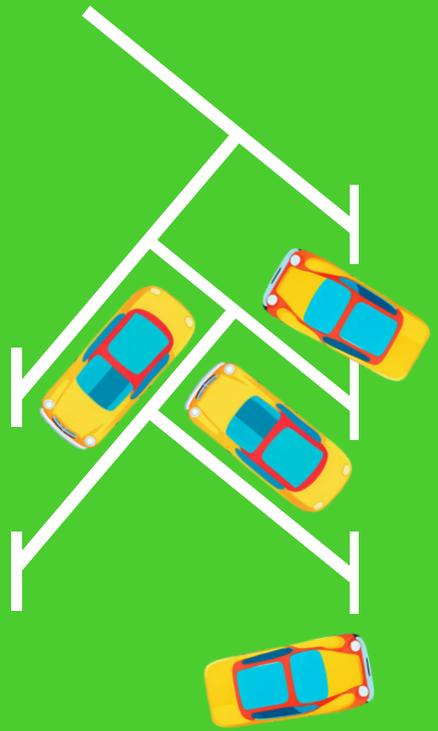
\*Sauf jours fériés

# LA ZONE VERTE

## COMMENT ÇA MARCHE ?

**1811 PLACES  
GRATUITES**

- > **Gratuit**  
7j/7 – 24h/24 sur  
l'ensemble de la voirie non  
réglementée.
- > **J'ai le droit de**  
stationner mon véhicule  
pendant 7 jours consécutifs.
- > **Si je dépasse les**  
7 jours consécutifs, je  
risque de devoir payer  
une amende fixe de **35 €**  
pour stationnement  
prolongé.



### Parkings concernés :

Colonel Teulié  
Avenue des Carmes  
Place Jean Jaurès  
Les Tours  
Le Puy  
La Gare  
Marcel Bardet

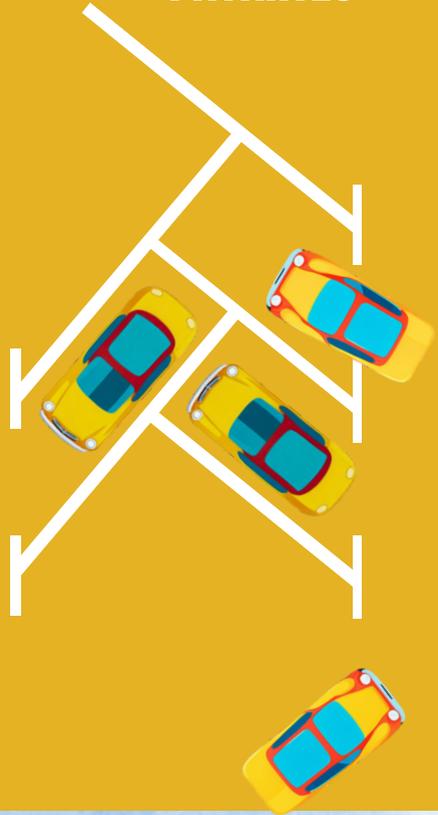
Place du 8 mai 1945  
Avenue Jean Jaures  
Jardins de l'hôpital  
Saint-Barthélémy  
Place du Foirail  
Allée Victor Hugo  
Avenue du Faubourg du Pin

# LA ZONE ORANGE

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Paiement au temps passé  
4h/jour maximum, sur une  
ou plusieurs tranches  
horaires.
- > J'ai le droit à  
30 minutes gratuites (1 fois  
par jour)  
2h gratuites le samedi  
entre 14h et 18h.
- > Après m'être stationné  
j'utilise l'itinéraire piéton  
pour rejoindre le centre-ville  
en toute sécurité.

281 PLACES  
PAYANTES



### Parkings concernés :

Place de l'Estang  
Place Besombes  
Place Sully  
Parking Griffoul  
Rue du Canal

Maréchal Joffre  
Rue Paul Bert  
Rue Saint-Paul  
Avenue Fernand Pezet

# LA ZONE ROUGE

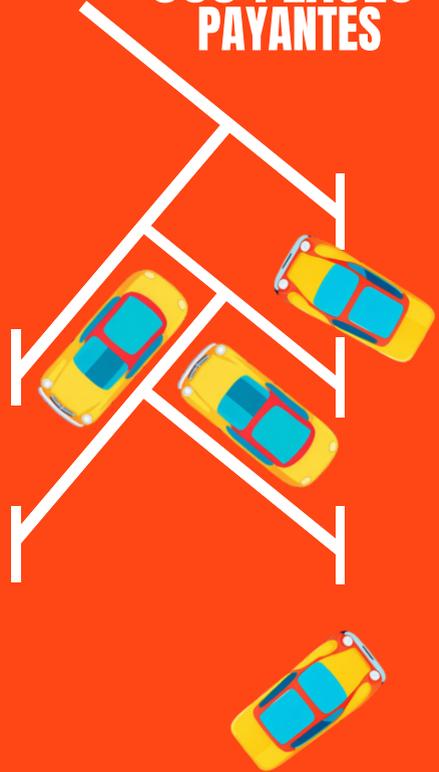
## COMMENT ÇA MARCHE ?

**Paiement au temps passé**  
2h/jour maximum, sur une  
ou plusieurs tranches  
horaires.

**J'ai le droit à**  
30 minutes gratuites (1 fois  
par jour)  
1h gratuite le samedi entre  
14h et 18h.

**Si je dépasse** les 2 heures  
par jour, je risque de  
devoir payer une amende  
fixe de 25 € pour  
stationnement prolongé.

**303 PLACES  
PAYANTES**



### Parkings concernés :

Place de la Raison

Place Barthal

Place du Consulat

Place Michelet

Place Vival

Place Brugel

Avenue Maréchal Foch

Boulevard Georges Juskiewenski

# LES ZONES BLEUES

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Je stationne **GRATUITEMENT** pendant 15 min maximum entre 8h30 et 19h.
- > **OBLIGATOIRE** J'appose mon **disque réglementaire** de façon visible derrière le pare-brise du véhicule.
- > **Si je dépasse** les 15 minutes, je risque de devoir payer une amende fixe de 35 € pour stationnement prolongé.

**48 PLACES  
GRATUITES**



**Des zones de stationnement gratuites, avec une durée maximale de 15 minutes, sont proposées :**

- Faciliter l'accès aux services et commerces locaux pour des besoins qui nécessitent un court laps de temps
- Accroître la rotation des véhicules et limiter le phénomène des voitures ventouses.

**Du lundi au samedi  
De 8h30 à 19h**

# DROIT RÉSIDENT

## TARIF

**20.40€**

ABONNEMENT MENSUEL

**204 €**

ABONNEMENT ANNUEL  
SOIT 2 MOIS OFFERTS

1 par foyer

Afin de faciliter le stationnement des habitants du centre-ville, la Ville de Figeac met en place un abonnement résident, leur permettant de stationner plus simplement dans les zones réglementées.

### Pour en bénéficier

Les documents justificatifs :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois  
(FACTURE : EDF, EAU, FORFAIT TÉLÉPHONIQUE)
- Carte grise du véhicule au même nom et à la même adresse.

### Règles d'utilisation :

L'abonnement résident autorise le stationnement dans toutes les zones payantes (zone rouge et zone orange).

- Durée maximale de stationnement : 7 jours consécutifs au même emplacement.
- L'abonnement est lié au véhicule identifié (via la plaque d'immatriculation).
- Aucun ticket n'est nécessaire une fois l'abonnement activé.

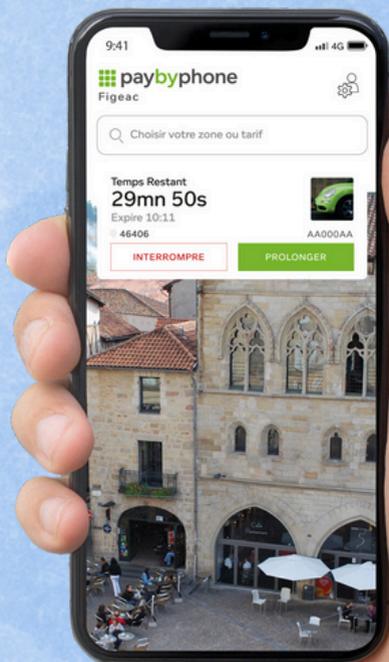
Les titulaires d'une carte PMR bénéficient de 4h gratuites en zone rouge/orange, avec retrait obligatoire d'un ticket PMR à l'horodateur ou via PayByPhone et carte visible sous pare-brise.

# PAYER SON PARKING N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !

Si vous vous stationnez le moyen le plus simple est de payer avec votre smartphone en téléchargeant l'application mobile :



PayByPhone est un service de paiement par téléphone mobile pour le stationnement. L'application PayByPhone permet de payer, prolonger et stopper un ticket de stationnement à distance.



Adoptez un nouveau réflexe et ne vous souciez plus de votre stationnement !

Avec PayByPhone, fini l'horodateur : payez votre stationnement facilement en quelques secondes.

# LE BUS GRATUIT



Depuis 2003, le réseau bus, offrent un service de transport urbain entièrement gratuit. Avec 93 arrêts répartis dans toute la commune, il facilite la liaison entre les quartiers et le centre-ville tout au long de l'année.

## SIMPLIFIEZ VOS TRAJETS !



zenbus

ZENBUS utilise une technologie en temps réel pour optimiser les trajets des bus, réduisant les attentes et améliorant l'efficacité du réseau de transport urbain.



<https://zenbus.net/publicapp/web/figeac>

Zenbus

# VÉLOS & MOBILITÉS DOUCES



La ville de Figeac s'engage à promouvoir la mobilité douce pour un environnement plus sain et une meilleure qualité de vie. Nous avons développé un réseau de pistes cyclables sécurisé, reliant l'Est et l'Ouest de la ville, et installé des box à vélos sécurisées, des arceaux à vélos près des écoles et infrastructures sportives.



Adoptez la mobilité douce à Figeac pour une ville plus verte et dynamique !

Mairie de Figeac : 8 RUE DE COLOMB  
46100 FIGEAC



**Horaires d'ouverture :**  
du LUNDI au VENDREDI  
de 8h30 à 17h30  
et  
le 1er et 3e SAMEDI  
du mois  
de 8h30 à 12h00

**Nous contacter :**

05 65 50 05 40

secretariat.general@ville-figeac.fr

Service informations municipales de la Ville de Figeac - Juillet 2025

Pour plus d'informations : <https://ville-figeac.fr/>